

# Violences conjugales : du vécu à une démarche citoyenne

## Les femmes s'intéressent aux finances publiques !



**Nous demandons à la Région de Bruxelles-Capitale : de faire de la lutte contre les violences conjugales une priorité, même en temps de crise.**

### En matière de participation

- Nous demandons :
  - un contrôle citoyen des politiques mises en place via la mise en place d'un **budget participatif** qui associe la société civile et les bénéficiaires des services publics.
  - un **Conseil régional de l'égalité entre les hommes et les femmes** pour assurer le contrôle citoyen sur le budget, et la participation des groupes les plus faibles de notre société.

### En matière de budget régional

- Nous demandons :
  - **d'évaluer des coûts** des politiques de lutte contre les violences conjugales afin d'orienter celles-ci vers la plus grande efficacité possible.
  - **d'augmenter l'enveloppe budgétaire** destinée aux violences conjugales.
  - de permettre une **identification claire dans le budget régional** des montants alloués à la lutte contre les violences conjugales.
  - de **réviser les priorités budgétaires** en répartissant les recettes existantes selon une approche de genre.
  - d'axer le **budget sensible au genre sur les résultats**, prenant en compte son impact sur les femmes et les hommes, en impliquant les acteurs de terrain dans l'évaluation de ces politiques.
  - De **former les fonctionnaires** à cet outil avec des budgets à la clé !

### En matière d'accueil des victimes de violences conjugales dans les services de première ligne

- Nous demandons :
  - de **former systématiquement** - avec une approche féministe - le personnel de la police et des hôpitaux.
  - d'offrir **d'avantage de services gratuits** assurant l'accompagnement psychologique des victimes et de leur entourage.
  - d'ouvrir la ligne téléphonique gratuite **24h sur 24 et 7 jours sur 7**.
  - d'associer les **acteurs de terrain à l'évaluation** de cette ligne.

### En matière de logement

- Nous demandons :
  - **l'application de l'article 23** de la constitution qui garantit le droit pour toutes et tous à un logement décent.
  - une **augmentation significative de l'offre des logements d'urgence**
  - **l'adoption de l'ordonnance** par le Parlement bruxellois sur les **mécanismes anti-discriminatoires** en cas de régionalisation de la loi sur les baux.

- la mise en place d'un système de **points de priorité d'accès au logement social** pour les victimes de violences conjugales comme c'est déjà le cas en région wallonne.
- le droit de **bénéficier des ADIL** pour les femmes victimes de violences conjugales et qui sont contraintes de quitter leur domicile.

## En matière de prévention des violences conjugales

- Nous demandons :
  - la mise en place d'une évaluation des programmes d'Education à la Vie affective et Sexuelle (EVAS).

## En matière de statistiques

- Nous demandons :
  - la mise en place de **statistiques sexuées et centralisées**. Celles-ci pourraient porter notamment sur les services de première ligne qui accueillent les victimes des violences conjugales et les études sur la sécurité.

## En matière de politique efficiente

- Nous demandons :
  - une **plus grande transversalité et cohérence entre les divers niveaux de pouvoirs** traitant de la lutte contre les violences conjugales.
  - la désignation **d'une interlocutrice ou d'un interlocuteur politique unique** à la place du morcellement des compétences actuel tant au niveau politique qu'au niveau administratif.
  - la **présentation du rapport de Pékin** sur l'avancement au niveau régional de l'égalité des sexes et notamment sur la lutte des violences conjugales.
  - la **transversalité** de la lutte contre les violences entre les missions du Gouvernement bruxellois et plus particulièrement dans les suivantes :
    - Développement d'une politique d'égalité des chances
    - Protection contre l'incendie et Aide médicale urgente
    - Soutien et accompagnement des pouvoirs locaux Soutien à la recherche scientifique
    - Logement et habitat
    - Statistiques et analyses
    - Financement des commissions communautaires

Nous espérons que la lutte contre les violences conjugales en région bruxelloise devienne une priorité sociale et de santé réelle comme l'a souhaité le gouvernement bruxellois dans le chapitre 6 de l'accord de Gouvernement de 2009.



[www.mondefemmes.org](http://www.mondefemmes.org)



[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)

Editeur responsable : Magali Verdier, Bd. de l'Abattoire, 27/28 B-1000 Bruxelles